La Chaux-de-Fonds, Jeudi 14 Novembre 1940. **Le numéro 25 ct.** Cinquante-cinquième Année. — N° 46

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse . . . . . Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale . . » 26.– » 13.–
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

Paraissant le Jeudi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES À L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 5, rue St-Honoré, Neuchâtel, Tél. 5.11.87
Succursales et Agences en Suisse et à l'Etranger

ANNONCES:
suisses 15 centimes le millimètre,
étrangères 20 cts. le millimètre.
Les annonces se paient d'avance.

La Cortébert Watch Co fête son cent cinquantième anniversaire

Dans la « Fédération Horlogère Suisse » du 26 septembre, nous avons brièvement annoncé le jubilé de la manufacture d'horlogerie de Cortébert, nous réservant d'y revenir d'une manière plus complète dès que possible.

C'est donc le samedi 28 septembre 1940 que cette manufacture commémora son remarquable jubilé. Cette cérémonie, empreinte de solennité, fut en tous points réussie.

La réception officielle se déroula selon le programme établi, après que l'un des descendants des fondateurs de la maison, Monsieur le Pasteur Pierre Juillard eût apporté la note spirituelle qui convenait en pareille circonstance.

M. Charles Juillard, l'un des directeurs de la maison, sut ordonner de façon parfaite la cérémonie, assurant un juste équilibre entre la nourriture spirituelle et celle du corps.

De nombreux discours furent prononcés, parmi lesquels nous mentionnerons ceux des représentants du gouvernement bernois, M. le Conseiller d'Etat de Steiger, — de la Chambre suisse de l'horlogerie, M. le Conseiller national Rais, — de la F. H., M. Vaucher, Président, — de la Banque cantonale de Berne, M. Scherz, — de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie, M. Alfred Pfister, Vice-président, — puis de MM. Henri Strahm, député, Maurice Savoye, administrateur des Longines, Georges Ruedin, James Perret, Edgar Bichsel, directeur de Zénith.

M. Emile Juillard remercia, en termes bien sentis, parlant au nom de la famille ainsi qu'au nom de ses cinq associés, MM. Ernest, Albert, Charles, Henry et Jean Juillard.

Une saynette en vers d'André Pierrehumbert, touchant hommage aux cinq générations des Juillard, fut interprétée de façon parfaite par les cinq charmantes fillettes de la sixième génération.

Nous ne saurions mieux faire, pour terminer, que de citer les principaux passages de l'allocution prononcée au nom de la Chambre suisse de l'horlogerie par son président:

Cent cinquante ans d'existence pour une entreprise! Quel merveilleux exemple de cet esprit d'application et de persévérance, de labeur patient, d'intelligence et de science, qui est l'apanage de l'élite de nos populations horlogères jurassiennes.

Comment, en effet, une industrie comme la nôtre aurait-elle pu doubler tous les caps dangereux qu'elle rencontra, si elle n'avait été entre les mains d'éléments d'élite, et ceci à tous les degrés de la production.

Comme le dit fort bien l'ouvrage commémoratif, l'histoire de la Cortébert Watch, c'est l'histoire, en résumé, de l'industrie horlogère suisse.

85 ans ne s'étaient pas écoulés depuis le moment où Daniel Jeanrichard se fixait au Locle avec ses fils, qu'un astre qui ne devait pas s'éteindre, se levait dans la localité de Sonvilier... nous voulons parler de l'atelier, sans doute modeste à ses débuts, qui devait se développer et devenir l'imposante entreprise dont nous fêtons aujourd'hui le triple jubilé.

Par une coïncidence qu'il convient de relever ici, puisqu'elle est un témoignage de plus de la constance de notre race d'horlogers, l'entreprise de la famille Juillard commémore son cent cinquantenaire, alors que l'Europe est en pleine période de convulsions politiques et sociales. Or, quelle était la situation au moment où le premier des Juillard — je parle ici de celui qui fonda cette dynastie d'horlogers dont nous saluons ici la cinquième génération — fit ses débuts modestes à quelques kilomètres d'ici?

1790.

On était au lendemain de cette révolution française, qui devait laisser sa profonde empreinte sur l'Europe entière, et cela précisément jusqu'à nos jours où d'autres mouvements révolutionnaires détruisent peu à peu le vieil édifice d'alors.

C'est donc toute une vaste époque de l'histoire que la Cortébert Watch Co. a enjambé, d'une seule traite, sans aucune défaillance. Et, après ce saut de 150 ans dans le Temps, elle se retrouve là, dans son bon vieux Cortébert, continuant d'assurer à la contrée sa prospérité matérielle, sans même avoir l'air de se douter de l'exceptionnel mérite de ses dirigeants, qui de génération en génération assurèrent la continuité de leur entreprise, surmontant les obstacles les plus difficiles et doublant les tournants les plus dangereux avec leur belle confiance dans la solidité de de leur maison et leur belle foi dans l'avenir de l'entreprise et de l'horlogerie suisse.

L'industrialisation de la Suisse se distingue par son ancienneté; c'est un lieu commun et une banalité que de dire et de répéter que la Suisse est devenue un Etat industriel parce que l'agriculture ne suffisait plus à nourrir une population s'accroissant sans cesse. Toutefois, ce lieu commun, cette banalité est un fait économique puissant, puisqu'il transforma complètement la structure interne du pays; de l'avis d'un expert envoyé en 1836 par le gouvernement britannique, l'industrie suisse est la plus solide, la plus saine et la plus souple de tout le continent.

C'est certainement à des hommes comme les Juillard, — le créateur de l'entreprise que nous fêtons et ses premiers continuateurs — que la Suisse est redevable de cette remarquable floraison industrielle, à une époque où l'Allemagne présentait encore les traits caractéristiques de l'Etat agricole, où l'Angleterre n'avait pas encore rompu avec les méthodes du travail corporatif et organisé la production industrielle sous une forme moderne.

Les promoteurs de l'industrialisation de la Suisse bénéficièrent, naturellement aussi, des conditions spécialement favorables du milieu helvétique et en rendant hommage à ses précurseurs, nous rendons hommage aussi, implicitement, à ceux qui surent créer, sous tous les régimes, des conditions favorables à la naissance, puis au développement, — poussé jusqu'à la prospérité — des belles industries dont notre pays peut être fier, et en particulier de l'horlogerie.

Rendons aussi hommage à cet esprit si particulier à la Suisse, à notre industrie, grâce auquel le travail en collaboration est possible entre patrons et ouvriers.

Les patrons, souvent, ont les ouvriers qu'ils méritent!

Les Juillard furent de bons patrons puisque, cent cinquante ans durant, ils travaillèrent à la prospérité de leur région dans une atmosphère de mutuelle compréhension avec leur personnel nombreux d'employés et d'ouvriers.

Nous nous réjouissons avec vous de la remarquable continuité de votre belle entreprise, pendant 150 ans de travail et de persévérance.

Nous nous réjouissons de constater que la Cortébert Watch, bien que se chargeant d'années, ne vieillit pas, mais que, grâce à l'impulsion que lui donnent ses chefs actuels, elle est toujours aussi apte qu'elle le fut précédemment, à affronter victorieusement la dure lutte pour l'existence.

A. A.-D.

Les allocations de renchérissement dans l'industrie et les métiers

Dans un communiqué paru sous ce titre dans divers journaux, il était dit:

L'industrie horlogère accorde des allocations de renchérissement de 5 cts par heure pour les célibataires, 8 cts pour les ouvriers mariés et 5 cts si le mari et la femme travaillent tous deux. Ces allocations sont calculées pour une semaine de 42 heures de travail. Elles représentent une augmentation de salaire moyenne de 5 à 6 %. Il faut remarquer à ce sujet qu'au cours de ces dernières années, les salaires horlogers ont subi une diminution notable, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres industries, en sorte que cette augmentation de 5 % n'a pas la même valeur que dans les industries où les salaires n'ont jamais été réduits.

Nous ignorons quelle a pu être la source des renseignements ci-dessus, qui sont absolument erronés. Il est, en effet, contraire aux faits et aux données statistiques, que les baisses de salaires aient été, dans l'industrie horlogère, plus accentuées que dans d'autres industries, et il est inexact également de prétendre que, pour l'horlogerie, l'augmentation qui résulte des allocations de renchérissement est moins sensible que dans les industries où les salaires n'ont jamais été réduits.

Il suffit de comparer les chiffres des diverses industries d'après la statistique des salaires d'ouvriers victimes d'accidents, pour s'en convaincre.

Précisons, en effet, que la baisse intervenue depuis 1932 dans l'horlogerie, et qui n'a pas été plus forte que dans d'autres industries, a fait place dès 1936 à un mouvement inverse; les salaires ont passé, en effet, de fr. 1.30 à fr. 1.34 en 1937 et fr. 1.38 en 1938. L'allocation de renchérissement de 5 cts l'heure accordée dans l'industrie horlogère représente en moyenne 5,8 à 5,9 % des salaires. Et cette moyenne a été sensiblement dépassée dans certaines manufactures.

La France nouvelle

Réorganisation de l'industrie
Lettres d'agrément

L'arrêt brusque des fabrications d'armement, la destruction de nombreuses usines, l'impossibilité d'importer certains produits finis, ont amené le gouvernement français à envisager une réorganisation complète de l'industrie nationale, tant pour assurer la production de ce qui était nécessaire à la consommation nationale que l'outillage indispensable à d'autres branches de l'industrie.

C'est dans cet esprit que le ministre français de la Production industrielle organise le financement de la production de démarrage par la création de lettres d'agrément. La lettre d'agrément est une invitation à entreprendre la fabrication de produits d'utilisation courante paraissant répondre à des besoins certains. Cette lettre, que le ministre de la Production industrielle et du Travail envoie après avis, soit du comité d'organisation industrielle, soit d'une organisation professionnelle, indique la nature, la qualité et la quantité des produits à fabriquer, le prix de vente, limite au-dessous duquel toute transaction devra être approuvée par le ministre. Elle indique également les délais dans lesquels la fabrication devra être entreprise et effectuée.

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
LE LOCLE

LA SOCIÉTÉ DES FABRIQUES DE SPIRAUX RÉUNIES
LA CHAUX-DE-FONDS

LES FABRIQUES DE BALANCIERS RÉUNIES
BIENNE

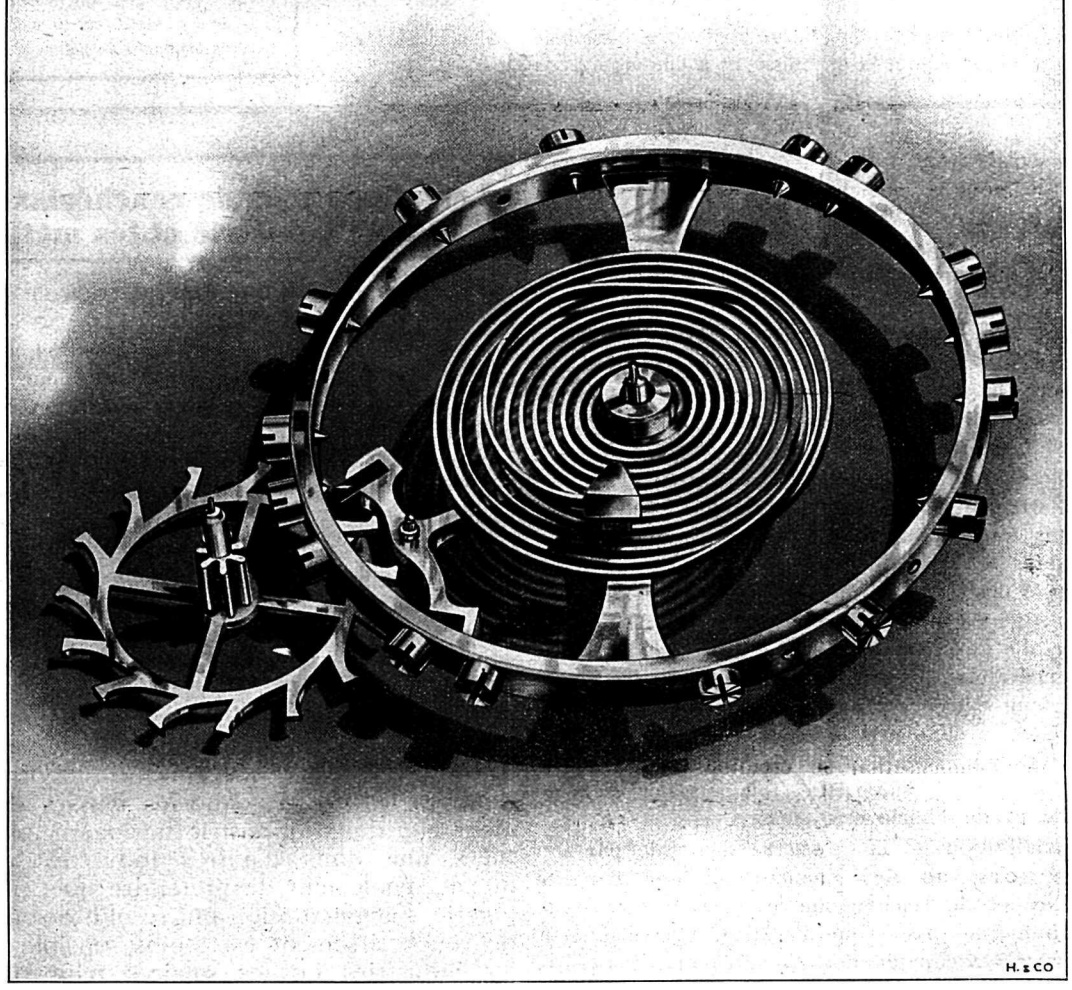

H. & CO

Paul DUBOIS
SOCIÉTÉ ANONYME
ST. IMIER SUISSE

SPECIALITÉS pour L'HORLOGERIE
PRECISION QUALITÉ

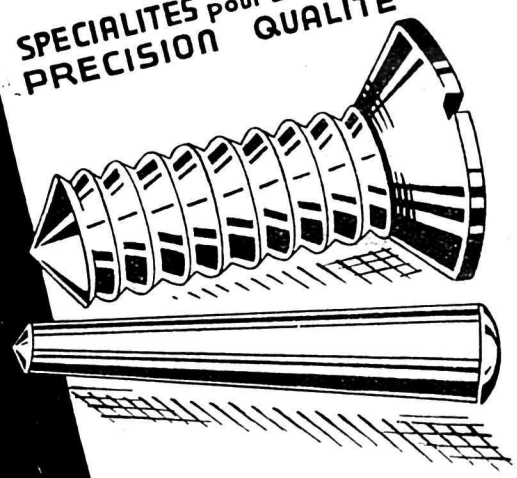

MAISON FONDÉE EN 1881

Manufacture d'horlogerie **cherche**

EMPLOYÉ COMMERCIAL

connaissant le marché américain (USA), capable de parler et correspondre en anglais. Offres avec renseignements sur personne, âge, activité antérieure, prétentions, date d'entrée, références, certificats et photo. Devrait pouvoir entreprendre quelques voyages.

Adresser offres sous chiffre **P 10952 N** à **Publicitas S. A., Bienne.**

Livraisons avantageuses
Schacher FRS S.A.
GRENCHEN (SOL)
TÉLÉPHONE : 85159

Fabrique de pierres fines

pour l'horlogerie et l'industrie

Spécialités : **Rondelles et contrepivots**
tous genres, diamètre précis, qualité courante et soignée
Cabochons grenat-vermeil pour la bijouterie

A. Pollens Fils
Vaulion (Suisse)
Tél. 89.39
Ad. télégr. POLLENS

Décolletages en tous genres
Pivotages d'échappements

toutes grandeurs et qualités (précision - bienfacture).

Spécialités :
Axes de balanciers,
Tiges d'ancre,
Pignons,
etc.

DICKSON & FILS
DOMBRESSON
(Cton Neuchâtel
Tél. 7.14.16

BUREAU TECHNIQUE

HORLOGERIE - MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ
ÉTUDE, TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE CALIBRES
EXÉCUTION DE MODÈLES ET D'OUTILLAGES
TRAVAIL SOIGNÉ - CONDITIONS AVANTAGEUSES - DISCRÉTION

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES DU LÉMAN S. A.
Tél. 5.45.09 2, Rue des Deux-Ponts GENÈVE

Haben Sie...

ein **Fachblatt,** eine **Zeitschrift,** ein **Verbandsorgan** oder sonst eine periodisch erscheinende Druckarbeit zu vergeben?

Dann senden Sie Ihre Anfrage an eine gut eingerichtete Buchdruckerei. Es werden nur seriöse Anfragen berücksichtigt.

Offerten unter Chiffre **X 21890 U** an **Publicitas Biel.**

Décolleteur

Ouvrier qualifié cherche place pour entrée immédiate ou à convenir.

Offres à **Pierre Corti,** Ld. Robert 41, **La Chaux-de-Fonds.**

A VENDRE

19‴ anc. savonnette, plaqué argent et niel; 18‴ anc. argent; 10½‴ anc. et porte-échap. cyl.

Ecrire sous chiffre **P 3878 P** à **Publicitas Porrentruy.**

On offre
120 MOUVEMENTS
ou montres
16‴ 17/12 spiral breguet.
Article sérieux.

Faire offres sous chiffre **P 3519 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

NOTZ & CO.
BIENNE
ACIER SANDVIK

Installation de dorage

Importante fabrique de pignons cherche à acheter une installation complète et moderne de dorages, spécialisée pour le dorage de roues d'horlogerie.

Prière d'adresser offres s. chiffre **P 2016 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

On cherche

fabricant de calottes or imperméables 10 ½ et 13 lig.

Faire offres sous chiffre **V 21876 U** à **Publicitas La Chaux-de-Fonds.**

PUBLICITAIRE

au courant des procédés modernes de réclame, dessinateur technique et graphique, rédacteur (diplôme préalable de technicien horloger)
cherche situation
ou collaboration publicitaire, organisation, dessin technique, etc.

Offres s. chiffre **Zc 21898 U** à **Publicitas Bienne.**

COFFRE-FORT
d'occasion **demandé.**

Offres sous chiffre **P 3496 N** à **Publicitas Neuchâtel.**

PIERRES FINES
Vérifiages - Amincissages
Lapidages
(Flachschleiferei)
A. GIRARD-ROTH
Erlach (lac de Bienne)
Téléphone 46
Toutes les spécialités.

Nous sommes acheteur d'étain vieux et neuf

Offres s. chiffre **K 21844 U** à **Puclicitas Bienne.**

Abonnez-vous à
La Fédération Horlogère
Suisse
Journal hebdomadaire du plus haut intérêt

Les comptes de la Confédération

Le message du Conseil fédéral à l'appui du budget de la Confédération pour 1941 nous apprend qu'à fin 1941, le solde passif du compte d'Etat atteindra probablement 3420 millions de fr. Le compte d'Etat de 1939 présentait un solde passif de 1921 millions de fr. Cette année, ce dernier s'accroîtra de 673 millions, dont 20 millions provenant du déficit du compte ordinaire (sous déduction des amortissements) 665 millions des dépenses militaires extraordinaires (sous déduction des amortissements) et 12 millions de l'amortissement des dépenses concernant la création de possibilités de travail en 1939. En 1941, on enregistrera une nouvelle augmentation de 816 millions de fr. du solde passif.

Ce solde passif de 3420 millions provient pour 1407 millions des soldes passifs et déficits des comptes d'Etat de 1936 à 1941 et le reste, soit 2013 millions, des « dépenses à amortir », c'est-à-dire les frais d'émission d'emprunts et les dépenses militaires.

Transports

Alsace-Lorraine — Communications postales

Les lettres et cartes postales, ainsi que les imprimés, échantillons et papiers d'affaires ordinaires et recommandés à destination de l'Alsace-Lorraine sont de nouveau admis à l'expédition par l'Allemagne.

En revanche, le service des colis postaux est encore suspendu pour le moment.

Balkans et Proche-Orient

D'après les renseignements reçus au moment de mettre sous presse, les relations ferroviaires avec Istanboul pour les voyageurs et la poste sont assurés par transbordement. En effet, la ligne Sofia-Istanboul étant fermée au trafic direct sur le tronçon assez court qui traverse le territoire hellénique, les voyageurs et la poste sont acheminés de Bulgarie en Turquie par autocar. L'Orient-Express circule jusqu'à Sofia. Le transit des marchandises à destination d'Istanboul paraît interrompu pour le moment, mais on admet qu'une solution pourra être trouvée si la situation ne se modifie pas de nouveau dans la péninsule balkanique.

France — Communications

Le trafic des voyageurs est repris entre Perpignan et Cerbère, avec transbordement entre Elne et Argelès-sur-mer. En revanche, le trafic des marchandises est encore interrompu.

La ligne Port-Bou—Barcelone n'est pas encore rétablie.

D'autre part, le trafic des voyageurs et des marchandises a repris régulièrement sur les lignes Genève—Annecy et Lyon—Valence.

Possibilité de transport de marchandises à destination d'outre-mer

En se référant à ses communications antérieures, l'Office de guerre pour les transports fait savoir ce qui suit:

Il est à prévoir que les pourparlers en cours avec les Gouvernements intéressés dureront encore quelque temps. Du résultat de ces pourparlers dépend la possibilité pour nous de pouvoir continuer le trafic maritime avec nos bateaux grecs affrétés, dès et vers les ports de la Méditerrannée. C'est pourquoi nous avons décidé de nous occuper incessamment à trouver d'autres bateaux neutres. L'état actuel des efforts accomplis dans ce sens nous permet d'espérer que dans un temps assez rapproché nous serons à même de mettre à nouveau au service de l'exportation suisse un bateau allant **de Gênes à New-York.** Toutefois, pour l'instant, nous ne pouvons encore faire des données précises quant à la date et aux conditions auxquelles ce service pourra être entrepris. En attendant, nous désirons prendre toutes les dispositions préliminaires nécessaires permettant la mise en exécution immédiate du projet le moment venu. Par conséquent, nous prions les maisons de transports internationaux et d'exportation et d'importation de se servir des formulaires qui leur sont adressés, afin de nous indiquer le plus tôt possible les marchandises qui pourraient être prêtes à l'embarquement vers fin novembre courant. De toutes façons, il ne faudra pas qu'elles se servent des formulaires qui se trouveraient encore entre leurs mains et qui avaient été employés pour le ss. « Mount Taurus ».

Les formulaires-avis doivent nous être remis en triple, **portant un numérotage strictement consécutif.** Nous insistons en outre sur le fait que ces formulaires doivent nous parvenir complètement remplis. Au cas où le permis italien de transit ferait défaut, on pourra répondre simplement à la 9e question par « oui » ou « non ». Les formulaires-avis devront nous parvenir jusqu'au 14 courant au plus tard.

Pour les marchandises qui ne sont pas sujettes à « l'acquit de transit » et ne figurent pas sur la liste dite des « marchandises libres » et pour lesquelles il existe un contingentement d'exportation, il est indispensable que l'exportateur s'assure au préalable s'il obiendra le permis d'exportation suisse, avant d'aviser sa marchandise pour l'embarquement. Cette précaution est nécessaire pour éviter que des marchandises avisées ne puissent, dans la suite, être exportées.

Nous laissons toute liberté de nous annoncer aussi les marchandises destinées à des pays ennemis de l'Italie, **tant qu'elles ne sont pas sujettes à « l'acquit de transit ».** Pour ce genre de marchandises, nous avons prévu une intervention spéciale.

Le tarif des frets sera communiqué aussitôt que nous serons à même de préciser la date définitive de la mise à disposition du bateau.

Turquie — Communications ferroviaires

Selon une dépêche de la Légation de Suisse à Ankara, la circulation ferroviaire entre la Turquie et la Bulgarie a été rétablie hier pour les marchandises également. Les wagons sont de nouveau acceptés pour le chargement à Istanbul.

Portugal — Interdictions de transit

Aux termes d'une communication télégraphique de Lisbonne, les colis postaux expédiés en transit par le Portugal ne sont pas soumis à la formalité du permis de transit.

Statistique mensuelle sur le poinçonnement des ouvrages en métaux précieux et sur les essais de produits de la fonte

Monatliche Statistik über die Stempelung von Edelmetallwaren u. über die Proben von Schmelzprodukten

Octobre 1940

Bureaux	Boîtes de montres — *Uhrgehäuse*						Bijouterie-Orfèvrerie *Schmuck- und Schmiedwaren* 1)	Essais *Proben*
	Fabrication nationale *Inländische Fabrikation*			Fabrication étrangère *Ausländische Fabrikation*				
	Or *Gold*	Argent *Silber*	Platine *Platin*	Or *Gold*	Argent *Silber*	Platine *Platin*		
Bâle	—	—	—	—	—	—	302	3
Berne	—	—	—	—	—	—	—	93
Bienne	267	1 970	—	—	—	—	39	23
Buchs	—	—	—	—	—	—	78	—
La Chaux-de-Fonds	23 171	240	6	8	—	—	14	174
Chiasso	—	—	—	—	—	—	—	—
Genève	3 161	6	19	—	—	—	331	10
Grenchen	216	231	—	—	—	—	—	2
Le Locle	1 721	18	—	—	—	—	3	28
Neuchâtel	—	—	—	—	—	—	—	—
Le Noirmont		2 648	—	—	—	—	—	4
Porrentruy	—	1 646	—	—	—	—	—	1
Romanshorn	—	—	—	—	—	—	257	—
St-Imier	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	96	4
Tramelan	1 049	897	—	—	—	—	—	—
Zurich	—	—	—	1	—	—	40	11
Total d'Octobre 1940	29 585	7 656	25	9	—	—	1 160	353
		37 266						
Total d'Octobre 1939	23 765	5 064	24	28	215	6	937	406
		38 853						

1) Pour les ouvrages de bijouterie et d'orfèvrerie, le poinçonnement est facultatif.
Für Bijouterie- und Schmiedwaren ist die Stempelung fakultativ.

Bureau central du contrôle des métaux précieux.
Zentralamt für Edelmetallkontrolle.

Registre du Commerce

Modifications:

22/10/40. — **G. & C. Ducommun S. A.,** fabrication de boîtes de montres, à La Chaux-de-Fonds. L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 17 octobre a décidé:
1. de réduire le capital-actions de fr. 300,000.— à fr. 50,000.— par l'annulation de 250 actions de fr. 1000.—;
2. de modifier sa raison sociale actuelle en **Humbert & Cie, Soc. an.;**
3. de modifier son but en ce sens qu'elle limitera sa fabrication aux boîtes de montres acier et métal.
Un seul administrateur a été nommé en la personne de Henri-Auguste Humbert, de La Chaux-de-Fonds et du Locle, à La Chaux-de-Fonds, qui signe individuellement. Les signatures de René Jacot-Guillarmod, administrateur, et Louis Gaille, directeur, sont radiées.

31/10/40. — La soc. an. **Actua Watch Co.,** à Genève, a prononcé sa dissolution. La liquidation est terminée, cette raison est radiée.
L'actif et le passif sont repris par la maison **Actua Watch Co. S. A., D. Richard, successeur,** à Genève.

Radiation:

17/10/40. — La raison ind. **Charles Chevrolet,** fabrication d'horlogerie, avec siège à Bonfol, est radiée ensuite de cessation de commerce.

1/11/40. — **Fritz Schaefer S. A.,** fabrication et commerce d'horlogerie, à Bienne. Ensuite de décès Fritz Schaefer ne fait plus partie du Conseil d'administration et sa signature est radiée.

Renseignements confidentiels

Des renseignements confidentiels de l'O. S. E. C. peuvent être obtenus en communication à la Chambre Suisse de l'Horlogerie contre paiement de fr. 0.50 pour frais, sur:

No. 78 **Canada.**
No. 79 **Irlande.** — Situation financière.
No. 80 **Birmanie.**

COTES

Cours d'argent dès le 7 novembre 1940:

Argent fin 999/1000	fr. 98.—
Soudures	» 76.20

Avis de l'Information Horlogère Suisse

Rue Léopold Robert 42, La Chaux-de-Fonds

On est prié de se renseigner avant de traiter avec:
M. T. Stephanovitch, Belgrade.

— Nous recherchons:
Charly J. Schnyder, ci-devant à Kriens (Lucerne).
Les personnes qui pourraient nous indiquer son adresse actuelle sont priées de nous en faire part.

— Nous mettons en garde contre:
Bizek, Leopold, Prague
Weiss, Istvan, Budapest.

Légations et Consulats

M. Angel Maria Céspedes a remis au département politique fédéral les lettres l'accréditant en qualité de chargé d'affaires de Colombie en Suisse, ainsi que les lettres de rappel de M. L. E. Nieto Caballero, ministre.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Luis Alvarez Marcano, nommé consul général de carrière de Vénézuéla à Genève, avec juridiction sur toute la Suisse, en remplacement de M. Luis Martin Garcia.

STÉNO-DACTYLOGRAPHE

de toute première force, allemand et français (anglais désiré mais pas exigé) au courant des travaux de bureau, est demandée pour entrée de suite à Locarno. Postulantes de la branche horlogère auront la préférence.

Offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre **P 3535 N à Publicitas Neuchâtel.**

IMPRIMERIE - LITHOGRAPHIE - RELIURE
NOTRE PUISSANT OUTILLAGE ET NOS NOUVELLES INSTALLATIONS PLACENT NOTRE ÉTABLISSEMENT PARMI LES PREMIERS EN SUISSE ROMANDE
ARTS GRAPHIQUES HAEFELI & CO LA CHAUX-DE-FONDS

MÉROZ FRÈRES
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue du Commerce, 5

- Fabrique de pierres en tous genres pour l'horlogerie
- Livraisons rapides

Fabricants *de tous articles soit :* **OUTILS - FOURNITURES**
ou autres articles concernant l'horlogerie sont priés de faire leurs offres et d'annoncer toutes leurs nouveautés à

F. Witschi
Succ. de U. KREUTTER
La Chaux-de-Fonds
(Suisse)

Maison d'exportation mondiale pour les **Outils et Fournitures d'horlogerie** *pr le rhabillage*

PIERRES CHASSÉES - CHATONS - BOUCHONS
Empierrage de mouvements simples et compliqués
ALBERT STEINMANN
Téléphone 2.24.59 — **La Chaux-de-Fonds,** Léop. Robert 109
Outillé pour faire le préparage d'ébauches
LIVRE VITE — BIEN — BON MARCHÉ
Seul fabricant des machines à calculer „STIMA" et „TREBLA"
Se charge de la fabrication de tous genres de compteurs et tous travaux de grande série.

Diamants industriels
en tous genres
BOART - CARBONE - (diamant noir) - BURINS
OUTILS DIAMANT
pour rectifiage des meules dures
FILIÈRES en DIAMANT
BASZANGER
6 RUE DU RHONE **GENÈVE** RUE DU RHONE 6
TÉLÉPHONE 4.43.54

ANTIROUILLE S. A.
LA CHAUX-DE-FONDS
Doubs 152 - Téléphone 2.14.92
Nickelage, argentage de mouvements.
Dorage de chatons.
Passage au bain antirouille de toutes pièces d'horlogerie en acier.
Département spécial pour le nickelage de pièces en série. — Décolletage et T. S. F.

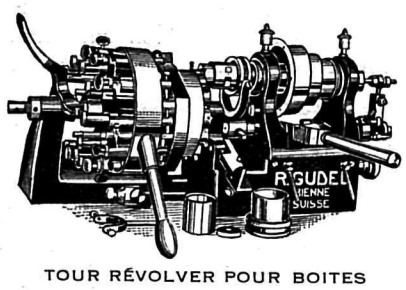

TOUR RÉVOLVER POUR BOITES

FABRIQUE DE MACHINES
R. GÜDEL S. A.
BIENNE (Suisse) Tél. 44.31
Tours Révolver, à 8 pistons, avec ou sans appareil à fileter. Exécution solide et précise
Machines à refrotter les fonds et cuvettes
Machines à tourner, semi-automatiques pour carrures et lunettes.

OUTILLAGE ET MÉCANIQUE DE PRÉCISION
J. L. QUARTIER, BIENNE
Ch. du Cornouiller 1
Tél. 5096
Construction de tout genre d'outillages, Appareils et Instruments
Spécialités pour l'horlogerie ● Etampes simples et compliquées ● Jauges cyl. et de formes ● Entreprise de travaux de fraisages, taillages et découpages en séries

SCELLÉS SPÉCIAUX POUR MONTRES
livrables en toutes grandeurs de 9 à 21 mm. de diamètre
PETITPIERRE & GRISEL
NEUCHATEL

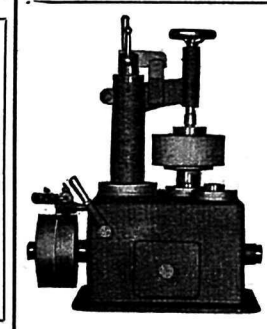
Constructeur-Mécanicien
HERMANN MEYER
BIENNE 7 Téléphone 29.35
Machines modernes pour la fabrication d'Aiguilles et Pierres fines de montres

Schindler & Liechti
G. m. b. H.
Fabrication de Fraises
Spécialité : Fraises pour pignons et roues à profil constant et théoriquement juste.
Téléphone 37.57 — **BIENNE** Chemin du Coteau, 25

BANQUE CANTONALE DE BERNE
GARANTIE DE L'ÉTAT ◆ GARANTIE DE L'ÉTAT
Toutes opérations de
BANQUE - BOURSE - CHANGE
ESCOMPTE - GÉRANCE
ACHAT ET VENTE DE MÉTAUX PRÉCIEUX
Titulaire de la patente commerciale
Succursales et Agences de la région horlogère :
Bienne, St-Imier, Porrentruy, Moutier, Delémont, Tramelan,
Neuveville – Saignelégier – Noirmont – Malleray – Laufon – Tavannes.

CONTREPIVOTS ET
EMBOUTISSAGES
EN TOUS GENRES
Weber Frères, St-Imier
TÉLÉPHONE 1.51

ABONNEZ-VOUS à
„La Fédération Horlogère Suisse"
Suisse: 1 an Fr. 14.05 — **Etranger: 1 an Fr. 26.—**
6 mois Fr. 7.05 — **6 mois Fr. 13.—**

LES FABRIQUES PIERRE SEITZ
LES BRENETS (SUISSE) Téléphone 3.30.44
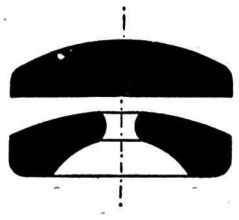
livrent consciencieusement toutes pierres d'horlogerie et contre-pivots.
Longue expérience dans la fabrication de la pierre à chasser, diamètre précis, trous garantis concentriques.
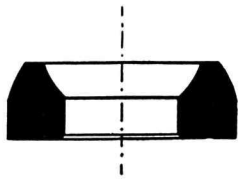
SPÉCIALISTE DE LA PIERRE, TROU OLIVÉ
Livraisons rapides et consciencieuses, au plus juste prix.